

Octobre 2025

Changement de présidence à l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine

Laurent RICHAUD succède à Jean-Claude POUXVIEL

C'est à l'occasion de son assemblée générale le 10 octobre dernier que l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine a renouvelé les mandats de la présidence et vice-présidence.

Jean-Claude POUXVIEL, nommé à la présidence de la délégation régionale en 2022, a passé le relais à Laurent RICHAUD, PDG du Groupe Garandeau.

Ce passage de témoin s'inscrit dans la continuité d'un engagement fort de la profession au service de l'aménagement durable des territoires.

Passation de relais entre deux figures de la filière

Élu président de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine en octobre 2022 pour un mandat de trois ans, Jean-Claude POUXVIEL aura marqué la fédération par sa connaissance fine du terrain et du tissu économique régional.

Ancien dirigeant des Carrières de Thiviers, aujourd'hui Directeur régional Matériaux EUROVIA Sud-Ouest (environ 30 carrières, 10 plateformes, 300 salariés), il est engagé syndicalement depuis 2006 et a notamment présidé les Producteurs de Granulats d'Aquitaine avant de devenir vice-président de l'UNICEM régionale en 2019. En outre, il vient d'être élu président de la CERC Nouvelle-Aquitaine (mandat de 2 ans).

Son successeur, Laurent RICHAUD (Diplômé de l'École Polytechnique et des Arts et Métiers), après 8 ans dans l'industrie sidérurgique (Vallourec), a rejoint en 2005 le Groupe Garandeau dont il est devenu président en 2008 : un acteur familial de référence comptant une cinquantaine de sites, environ 15 carrières (CDMR), 4 plateformes de recyclage, 11 centrales BPE, 20 points de distribution, une flotte logistique intégrée et 700 salariés en Nouvelle-Aquitaine.

Engagé depuis 2008 dans la vie syndicale, il préside depuis 2022 les Producteurs de Granulats de Nouvelle-Aquitaine et a pris, le 10 octobre, la présidence de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine.



A gauche Laurent RICHAUD, à droite Jean-Claude POUXVIEL ©UNICEM Nouvelle-Aquitaine

Cap sur une filière mieux reconnue et mieux comprise

Fort de son expérience syndicale, Laurent RICHAUD place son mandat sous le signe de la pédagogie et de l'utilité collective. Sa feuille de route s'articule autour de 3 priorités :

- mettre en œuvre les orientations du Schéma régional des carrières, approuvé le 18 septembre 2025 par le préfet de région ;
- sécuriser l'indépendance "minérale" de la Nouvelle-Aquitaine en consolidant l'implantation des sites et les capacités de production ;
- resserrer les liens avec les territoires et leurs partenaires (élus, associations, monde éducatif).

Pour conduire cette trajectoire de façon collégiale, il s'appuiera sur les 6 Vice-présidents, présidents de collèges de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine : **Thibault LATAPY** (Granulats), **Philippe LAPART** (Béton prêt à l'emploi), **Johann DEURRE** (Pompage du béton), **Bertrand IRIBARREN** (Roches ornementales et de construction), **Antoine BASTIER** (Multi-activités – Industries minérales), ainsi qu'**Eugénie PHILIPPE**, présidente du comité régional UNICEM entreprises engagées (environnement et RSE).

Avec cette passation de relais, l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine conjugue continuité et nouvel élan. Le mandat de Laurent RICHAUD entend renforcer la contribution économique, environnementale et sociétale de la filière, en lien étroit avec les territoires et leurs attentes.

Une gouvernance collective, des objectifs clairs et un dialogue accru avec les parties prenantes : autant d'atouts pour mieux faire reconnaître l'utilité des carrières et matériaux dans l'aménagement durable de la région.

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) fédère les entreprises qui produisent les matériaux minéraux essentiels à la construction et aux travaux publics. Elle représente, promeut et défend les intérêts collectifs de la filière. Elle s'appuie sur deux syndicats adhérents : le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**) et l'Union nationale des producteurs de granulats (**UNPG**). Elle réunit également plusieurs syndicats associés spécialisés, parmi lesquels le **FILMM** (isolants en laines minérales), le **SNPB** (pompage du béton), le **SNROC** (roches ornementales), le **SYNAD** (adjuvants), le **SYNFAD** (durcisseurs) et l'**UPGV** (grès des Vosges). Ensemble, ces entités portent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur, et accompagnent sa transition vers des pratiques durables et responsables. L'UNICEM compte 937 entreprises adhérentes (TPE, ETI, groupes internationaux) et 3 279 sites. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards d'euros, soit 85 % du chiffre d'affaires de la filière en France.